

fouillés, avaient fourni des cendres, des fragments de silex, des débris de charbons, des poteries, des ossements humains et des ornements de bronze : anneaux et fragments de bracelets et de colliers, etc.

Tous les objets furent adressés au cabinet de l'Empereur, et M. Cadot les accompagna d'un rapport sommaire (P. J., n° 24) dans lequel il faisait ressortir l'importance de ces découvertes, les preuves qu'elles apportaient à l'opinion qui fixait, dans le voisinage de Trévoux, le premier combat contre les Helvètes; il faisait aussi remarquer incidemment que ces résultats avaient été obtenus à très peu de frais.

Cet envoi et le rapport de M. Cadot étaient une réplique indirecte, mais concluante, à l'ordre inexplicable et inopportun qui venait de nous être donné.

En réalité, la décision qui nous avait été notifiée était incompréhensible; les termes mêmes des lettres de MM. Mocquard et de Franqueville portaient tous les caractères de l'in vraisemblance. Dans celle de M. Mocquard, il était parlé d'une *offre* prétendue que j'aurais faite à l'Empereur et on ajoutait qu'elle devenait inutile, parce que *les points sur lesquels devaient porter les renseignements demandés sont établis*. Dans celle de M. de Franqueville, il était dit que « le Ministre avait donné connaissance à l'Empereur des *renseignements intéressants que MM. Cadot et Thiollière avaient fournis sur la question du passage des Helvètes*; tandis que l'Empereur n'avait absolument rien reçu.

Nous nous trouvâmes donc dans les plus singulières perplexités. J'avais bien écrit à M. Mocquard pour essayer de l'intéresser à l'entreprise et obtenir que l'on revint sur les ordres donnés; ce fut sans succès; mais une circonstance particulière me permettait d'éclaircir ce mystère.

Investi par le Gouvernement d'une mission officielle